



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 16/09/2025

Publication :
le 26/09/2025

Délibération n° D-2025-317

Désaffectation et déclassement d'une portion du domaine
public routier - Rue André Galle

Président :

Monsieur Jérôme BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noémie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Madame ZANATTA Lydia

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Madame Julia FALSE

Excusés :

Monsieur Baptiste DAVID.

**Direction de la Réglementation et de
l'Attractivité Urbaine**

**Désaffectation et déclassement d'une portion du
domaine public routier - Rue André Galle**

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de son projet de construction d'un bâtiment à trois niveaux comprenant 22 logements sur la parcelle cadastrée section LH n°176, la Société Civile Immobilière Bas du Fief Joly souhaite acquérir une portion de terrain actuellement intégrée dans le domaine public routier, à usage de stationnement et de trottoir, située rue André Galle, pour une contenance d'environ 52 m² (cadastrée section LH n°177 et n°127(p)).

L'emprise concernée est délimitée par des barrières mises en place afin de soustraire cet espace à l'usage direct du public. L'aliénation de cette portion de terrain ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation normalement assurées par tout bien du domaine public routier. C'est pourquoi cette opération est dispensée d'une enquête publique en vue du déclassement du domaine public routier, conformément aux dispositions de l'article L. 141-3 du Code de la voirie routière.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- constater la désaffectation à l'usage du public de la portion de terrain du domaine public routier, située rue André Galle, cadastrée section LH n°127 (p) et 177 telle que figurant au plan ci-annexé ;

- décider le déclassement du domaine public routier de ladite portion de terrain.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Signé

Lydia ZANATTA

Le Président de séance

Signé

Jérôme BALOGÉ

Emprise de voirie à céder

